

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Après avoir pris connaissance de la question écrite formulée par la Commission des Finances (ci-après CoFin), la Municipalité, dans sa séance du 14 juin 2017, a pris position comme suit :

Réponse de la Municipalité à la question de la Commission des finances Exercice 2016

Déficit prévisible sur comptes 2017

Exposé de la CoFIN *La grande part du déficit 2016 est due à une erreur lors de l'établissement du budget. En cause, un oubli de report dans le budget 2016 des charges salariales liées à l'ouverture des « Moussaillons grands » dans les locaux du Burenoz.*

Cet oubli s'est aussi renouvelé dans le budget 2017 et au lieu d'un résultat positif budgété de Fr. 142'840.-, il faut s'attendre à un déficit de plus de Fr. 300'000.-, d'où notre question écrite.

Question **Quelles sont les mesures que pense prendre la Municipalité afin de réduire au maximum ce déficit prévisible ?**

Réponse En préambule, la Municipalité tient à rappeler qu'elle présente des budgets de raisons qui ne tiennent compte que des dépenses indispensables au bon fonctionnement de notre commune. Les reports de charges ne sont en aucun cas des économies.

Afin de répondre à la demande de la Commission des finances, nous avons identifiés certaines positions budgétaires qui peuvent être réduites, reportées ou supprimées.

Nous vous remettons ci-après une liste, non exhaustive, de ces positions (état au 31.05.2017).

Déficit estimé suite préavis demande de crédit extrabudgétaire pour personnel du CVE Les Moussaillons. (bénéfice budget : Fr. 142'840.- ./.. crédit extrabudgétaire Fr. 410'000.-) =			-267'160.00
110. Administration	Total des économies, inclus poste de RRH non repourvu et révision du projet de journal communal	63'600.00	
352. Collège	Total des économies, dont internalisation de certaines tâches, report de divers travaux au-delà de 2018	26'000.00	
3541. Refuge des Bas-Monts	Total des économies après révision des postes du budget	3'000.00	
Déficit estimé après nouvelles mesures d'économies			-174'160.00

Eléments connus au 31.05.2017 influençant le résultat :			
180. Transports publics	Diminution de la participation au déficit des lignes régionales selon information TL du 31.05.2017	41'000.00	
	Péréquation/facture sociale selon prévision du canton du 12.05.2017	-17'000.00	
	Prélèvement sur compte «Fonds de régulation péréquation » (9282.18.00) de Fr. 448'847.- au 01.01.2017)	17'000.00	
710. Service social	Recette supplémentaires : Participation FAJE sur salaires éducatrices CVE Les Moussaillons	66'400.00	
Déficit estimé au 31.05.2017			-67'160.00

Selon l'art. 92 du Règlement du Conseil communal et l'art. 11 du Règlement sur la comptabilité des communes du 14.12.1979 (état au 01.07.2006), les compétences de la Municipalité, pour les dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles, pour la législature 2016-2021, ont été fixées à Fr. 100'000.- (montant annuel cumulé).

Dépenses extrabudgétaires 2017 :			
450. Déchets	Location place benne déchets PET à la déchetterie de Savigny	-1'440.00	
820. Services électriques	Suppression location de la place sous Viaduc de la Paudèze de l'A9	1'440.00	
357. Bâtiment administratif	Remplacement de la porte-fenêtre de la salle de Municipalité (mécanisme non réparable rendant toute manipulation dangereuse)	-18'250.00	
150. Affaires culturelles et loisirs	La Clé des Chants – couverture de déficit sur les concerts des 17 et 18.06.2017	-2'000.00	
Total dépenses extrabudgétaires			-20'250.00
Déficit estimé inclus dépenses extrabudgétaires décidés au 31.05.2017			-87'410.00

La Commission de gestion n'a formulé aucune question écrite sur l'exercice 2016

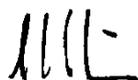
Pour conclure, la Municipalité tient à remercier la Commission de gestion et la Commission des finances pour leur travail constructif et pour leur franche collaboration.

Texte adopté en séance de Municipalité du 14 juin 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire



G. Muheim



I. Fogoz